



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 101-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.293

Déposée le : 02.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Bühlmann (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Vanoni (Zollikofen, Les VERT-E-S)
Marti (Bern, PS)
Grosjean (Bern, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.06.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

La langue et la culture tibétaines doivent être maintenues au programme de l'Université de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de s'engager auprès de l'Université de Berne et de faire en sorte, au moyen d'un mandat de prestations ou d'une autre mesure appropriée, que les sciences culturelles d'Asie centrale, en particulier les cours de langue et de culture tibétaines, soient maintenues et poursuivies dans l'offre d'études de l'Université de Berne.

Développement :

À partir de l'automne 2025, l'Université de Berne prévoit de supprimer de son offre d'études les sciences culturelles d'Asie centrale, qui incluent les cours de langue et de culture tibétaines et mongoles. Cette suppression représente une perte considérable pour la recherche et l'enseignement sur le Tibet et la culture mongole. Elle menace la préservation d'une culture représentée en Suisse par l'une des plus grandes communautés tibétaines en exil.

La situation politique du Tibet met fortement en danger la langue et la culture tibétaines. Par son offre universitaire, Berne assume un rôle important dans la protection et la promotion de la culture tibétaine en exil. De plus, la filière des sciences culturelles d'Asie centrale était unique en son genre et attirait des étudiantes et étudiants en master ainsi que des doctorantes et doctorants du monde entier. En revanche, la réorientation de l'Université de Berne n'offre aucune plus-value, car les courants religieux contemporains peuvent aussi être étudiés dans les Universités de Zurich, Bâle, Lucerne et Lausanne.

L'argument de l'Université de Berne, selon lequel l'intérêt pour la tibétologie est trop faible, est peu convaincant. D'autres universités du monde entier enregistrent en effet un engouement

croissant pour cette branche. À Berne, les étudiantes et étudiants de la filière des sciences culturelles d'Asie centrale sont certes peu nombreux, mais les cours de langue tibétaine sont fréquentés en nombre par les étudiantes et étudiants en sciences des religions et en linguistique. L'argument selon lequel la langue tibétaine est difficile à apprendre est contredit par l'introduction en 2023, à l'Université de Berne, d'une nouvelle branche secondaire « Langue et société chinoises », alors que les langues chinoises sont également difficiles d'accès.

Le maintien de la tibétologie à l'Université de Berne contribue à la diversité scientifique ; c'est aussi un signe important de solidarité avec la communauté tibétaine en Suisse ainsi qu'un message nécessaire et urgent contre la répression de la langue et de la culture tibétaines dans le pays d'origine. La suppression de ces cours signifierait de facto la fin de la recherche académique sur le Tibet en Suisse.

Motivation de l'urgence : une éventuelle interruption à partir de l'automne 2025 doit être aussi brève que possible afin d'assurer la continuité de l'offre d'études. Seule une délibération et une transmission rapides de la motion permettront d'atteindre cet objectif.

Destinataire
– Grand Conseil